

Le fléau des inondations



A NANTES, UN QUARTIER INONDÉ OU DES PASSERELLES ONT ÉTÉ ÉTABLIES POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES PIÉTONS.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La montée des eaux de la Garonne continue...

La montée des eaux de la Garonne continue encore; le fleuve a atteint 10 mètres ce matin à Maramba et 8 m. 40 à la Réole, avec une crue horaire de 3 à 4 centimètres.

La circulation est interrompue à la sortie de Maramba. En Gironde, la situation est particulièrement grave dans la région du Setais. En effet, une brèche de 70 mètres s'est ouverte dans la digue protégeant les communes de Barsac et de Cérons.

La crue de la Dordogne est en progression

La crue de la Dordogne est également en progression. Les quais du port et les bas quartiers de Bergerac sont submergés. Aux alentours de Castillon toute la campagne est sous l'eau. Les routes de Flaujacques, Moullins, Saint-Jean de Blaignac, Falmac et Branne sont coupées. La crue de l'Adour a atteint hier 4 m.

Un important glissement de terrain dans la Drôme menace des fermes

Valence-sur-Rhône, 7 janvier. — A la suite de pluies persistantes, un important glissement de terrain s'est produit au quartier de La Sève à Maramba (Drôme). Une masse de plusieurs centaines de milliers de mètres cubes, d'une largeur de 300 mètres environ, descend vers le fond d'un ravin, à une vitesse qui dépasse un mètre à l'heure. La pluie qui continue, empêche de prévoir un arrêt du glissement. La ferme occupée par la famille Dorciac et qui se trouve au bas de la masse glissante, a dû être évacuée.

La campagne est submergée en Charente-Inférieure

La Rochelle, 7 janvier. — Les dernières pluies ont causé une importante crue de la Sèvre-Niortaise. Les campagnes sont inondées notamment dans la région de Marans, l'Île-d'Elle, Saint-Jean-de-Liver-

Une route est coupée par un éboulement en Haute-Saône

Vesoul, 7 janvier. — Par suite des pluies persistantes, un important glissement de terrain a provoqué l'éboulement de la route nationale n° 174 allant de Vesoul à Gray, sur une longueur de six cents mètres. La route est barrée et la circulation a dû être interrompue.

La Saône baisse

Mâcon, 7 janvier. — Très doucement, la Saône baisse et cote, à Mâcon, 5 m. 89 au lieu de 6 m. 05. Le beau temps, qui dure depuis quatre jours en est la cause. La route de Paris, qui avait été coupée au nord de Mâcon est complètement dégagée. On espère, sauf pluies nouvelles, que la décrue va se poursuivre à une allure croissante.

Le procès Stavisky

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'audience est suspendue à 15 h. 10. A la reprise, la parole est donnée au défenseur de Garat, M. Noguères, qui apporte d'abord un témoignage personnel et il plaide ensuite l'innocence de son client. Il examine les incriminations qui pèsent sur Garat, lequel aurait créé en 1931 un Crédit municipal à Bayonne avec l'aide d'un escroc qu'il connaissait comme tel pour former une vaste entreprise d'escroquerie.

C'est par Bayonne, sa ville chérie, que Stavisky a pris Joseph Garat, affirme M. Noguères, ému tandis que tout en haut du box des accusés le député de Bayonne donne le spectacle toujours émouvant de l'homme rude, orgueilleux peut-être, versant des larmes sincères. Pourquoi Garat a-t-il été arrêté? demande ensuite M. Noguères, qui répond: Parce qu'il avait les accusations de Tassier, le dossier (Bec et Ongles), et des raisons politiques.

Le défenseur va examiner ces trois points. Il le fait avec minutie, développement, argument ses arguments, car le dossier l'exige. Les accusations de Tassier, d'abord.

M. Noguères. — Elles ne résistent pas à l'examen d'un homme sérieux. Elles sont invraisemblables. A-t-on assez remarqué qu'après son arrestation Tassier se garda bien de prononcer le nom de Stavisky? Il s'en est bien gardé, car il respectait la loi du milieu.

M. Noguères a terminé la première partie de sa plaidoirie. Il continuera mercredi.

L'audience a été levée à 17 h. 30.

AUJOURD'HUI, une éclipse totale de lune sera visible dans nos régions

Aujourd'hui, mercredi, à 16 h. 28, la lune entrera dans le cône d'ombre projeté par la terre et y sera entièrement plongée de 17 h. 58 à 18 h. 21.

Cette éclipse totale pourra être visible dans nos régions. Pour l'observation visuelle du phénomène, l'Observatoire de l'Association astronomique du Nord, à Lille, rue Gauthier-de-Châtillon, sera ouvert de 16 h. 30 à 20 heures.

Un fermier du Pas-de-Calais se donne la mort le jour où il devait entrer en prison

Samedi dernier, M. Edouard Fardel, 50 ans, fermier et agriculteur à Longueville, près de Saint-Omer, devait se présenter à la Maison d'arrêt pour purger une peine d'un mois de prison qui lui avait été infligée par le Tribunal correctionnel pour détournement d'une somme de 3.000 francs au préjudice d'une maison de Boulogne.

Mais, au cours de la soirée, Edouard Fardel s'acharma un anneau violent et il succomba la nuit suivante dans un clinique de Boulogne où il avait été transporté.

Un boucher qui n'était plus maître de son auto, a renversé devant la caserne Chabran, en Arignon, plusieurs soldats faisant partie de la fin d'une colonne d'infanterie de réserve. Trois soldats ont été grièvement blessés.

UNE RÉUNION A LA BOURSE DU TRAVAIL DE LILLE

Huit cents employés de tramways assistaient mardi, à 16 h., à la réunion qui s'est tenue à la Bourse du Travail de Lille. Cette assemblée était présidée par M. Casier, secrétaire du Comité des tramways. Au bureau, se trouvaient: MM. Molard, Dumoulin, Hayame, Marquant, Denennau et Duffot.

Des allocutions furent prononcées par MM. Dumoulin et Molard, qui firent le tableau de la situation et l'historique du mouvement de grève. Ils protestèrent contre certains bruits tenés par les représentants des grévistes comme des « saboteurs » et firent ressortir le calme dont ne se départirent pas les employés. Ils manifestèrent une surprise pénible en constatant que l'autorité avait fait appel à plusieurs centaines de gardes mobiles pour faire respecter l'ordre que les protestataires entendent ne pas troubler par des manifestations intempestives et d'ailleurs vaines.

M. BLAISOT VA EN RÉFÉRER A M. PIERRE LAVAL QUI PRENDRA UNE DÉCISION

A l'arrivée du train de Paris, à 20 h. 06, en gare de Lille, nous avons pu joindre M. Jacques Maurel qui nous a précisé les renseignements que l'on peut lire plus haut et nous a déclaré que l'entrevue avec M. Blaisot avait duré plus d'une heure et avait été extrêmement cordiale.

M. Blaisot, a poursuivi M. Jacques Maurel, nous a déclaré que, aujourd'hui, il remettrait à M. Pierre Laval tous les éléments d'information nécessaires donnés par les délégués des trois villes.

M. Pierre Laval étudiera la question au cours de la journée de jeudi afin de prendre prochainement une décision. M. Blaisot a ajouté que le président du Conseil ne manquera pas de s'inspirer pour prendre sa décision de la situation

L'Exposition de l'Art populaire polonais a été inaugurée mardi à Roubaix par de nombreuses personnalités

Cette cérémonie a coïncidé avec la bénédiction du nouveau Foyer polonais



LES PERSONNALITÉS QUI ASSISTÈRENT A LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION.

(Ph. du J. de R.)



LA SALLE D'EXPOSITION

(Ph. du J. de R.)

On sait que le Comité des Amitiés franco-polonaises, en collaboration avec le Consulat de Pologne, a aménagé à Roubaix, 26, rue du Courir, un nouveau « Foyer » où, dans une atmosphère de cordialité et de sympathie, les membres encore nombreux de la colonie polonaise

de Roubaix, trouveront un asile dont le cadre leur rappellera la mère-patrie et ses traditions. Ce « Foyer » a été béni mardi, vers 16 h. 30, en présence de nombreuses personnalités, par Mgr Paulus, recteur des Missions catholiques polonaises à Paris.

Cette cérémonie coïncidait avec l'ouverture d'une exposition folklorique consacrée à l'art populaire polonais. Sur des tables, sur des panneaux, sur les murs, on a habilement présenté mille choses charmantes, dues au talent d'une spontanéité naïve mais riche de ces éléments simples des primitifs, des artistes du peuple de la-bas, de simples montagnards parfois ou des paysans, qui occupent leurs loisirs en servant à magnifiquement le beau.

Silésiens, Cracoviens, Poméraniens, etc. ont voulu montrer leurs aspirations artistiques, chacun restant dans la formule du folklore local.

Icons, dessins, sculptures naïves et stylisées, riches étoffes chatoyantes, toutes ces choses ont tenté plus d'un visiteur.

Au cours de cette inauguration, M. Sigwinski, consul de Pologne à Lille, fit la parole et remercia chaleureusement M. Welocinski et les organisateurs de ce « Foyer ». Après lui, M. Welocinski parla de cette exposition dont le but est de mieux faire connaître la Pologne aux Français.

On notait, parmi l'assistance, M. Henri-Louis Dubly, vice-chancelier de l'Académie septentrionale; M. Chalézy, directeur de l'École nationale supérieure des Arts et Industries textiles; M. l'abbé Yarnal, aumônier du Foyer, etc.

L'exposition sera ouverte tous les jours jusqu'au 14 janvier inclus, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

La grève des tramways dans la région

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Aujourd'hui s'ouvre la quatrième journée de grève des tramways de l'EL.R.T. et de Lille. Cependant, la situation n'empire pas. Au contraire, pourrait-on dire, car la démarche effectuée mardi à Paris, par les représentants des municipalités de Lille-Roubaix-Tourcoing, peut nous faire prévoir une solution très prochaine.

C'est en effet, désormais, le Président du Conseil, M. Pierre Laval, qui va avoir à connaître de cette affaire.

Dès aujourd'hui, il aura en mains toutes les pièces du dossier.

Nous pourrions donc savoir bientôt si M. Laval a adopté le point de vue qui a été développé par les délégués de nos trois villes et s'il a arrêté quelque mesure conciliatoire.

Quel est le point de vue soumis, hier, à M. Blaisot, par les délégués, au cours de leur entrevue?

Il se résume dans cette formule: « Application bienveillante au personnel des tramways de l'EL.R.T. et de Lille, des dispositions permettant d'accorder des dérogations au décret-loi instituant un prélèvement sur les salaires et traitements. »

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES GRÉVISTES, A ROUBAIX

Mardi matin, à 10 h., à la Maison des Tramways, à Roubaix, s'est tenue une assemblée générale des grévistes sous la présidence de M. Lesage, chauffeur d'auto.

La totalité du personnel, près d'un millier, sauf les piquets de grève, y assistait. M. Dumoulin, secrétaire du Syndicat des tramways et autobus de Lille, prit le premier la parole. Il apporta le salut de la grève et l'assurance qu'aujourd'hui le mouvement ne faisait qu'un et que le travail ne serait repris que lorsque à Lille et à Roubaix, ils auraient reçu satisfaction.

Furent ensuite examinées les questions propres à l'organisation du conflit, puis M. Molard, secrétaire général du Syndicat de l'EL.R.T., fit un exposé de la situation de la grève et tout en reconnaissant les efforts faits par le préfet et les municipalités pour résoudre le conflit, il affirma aux applaudissements unanimes de l'assemblée, que les grévistes des deux Compagnies n'entendent mettre fin au conflit que lorsque satisfaction leur sera donnée.

Après une courte délibération, l'ordre du jour ci-joint, présenté par le Comité de grève, a été acclamé à l'unanimité.

L'ORDRE DU JOUR

« Les agents des tramways et autobus de l'EL.R.T. en grève, réunis le 7 janvier 1936, à 10 h., à la Maison des Tramways, à Roubaix, après avoir enregistré le plein succès de la grève, et entendu le secrétaire général du Syndicat ainsi que le camarade Dumoulin, secrétaire du Syndicat des tramways de Lille, envoient leur salut cordial et fraternel aux camarades de Lille pour leur beau mouvement et les assurent de leur plus entière solidarité. Ils s'engagent à ne reprendre le travail que le jour où les uns et les autres auront reçu satisfaction.

« Ils engagent également les efforts tentés par M. le préfet et les administrations des villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, en vue de trouver une solution au conflit et les en remercient.

« Forts de leur droit et de la justice de leur revendication, ils confirment leur volonté de mener la grève jusqu'à ce que la dérogation demandée aux prélèvements ait été acceptée ainsi que le remboursement des prélèvements injustement opérés depuis cinq mois.

« Cette réunion se terminait à 11 h. 30. La prochaine assemblée générale aura lieu samedi à 9 h. 30.

LES GRÉVISTES EXPLIQUENT PAR UNE AFFICHE LES RAISONS DE LEUR MOUVEMENT

Par le truchement d'une affiche apposée à Roubaix, les « tramnotas » exposent les raisons pour lesquelles ils se sont mis en grève. Nous en extrayons les passages suivants.

« Le motif est que, depuis cinq mois, au nom des décret-lois, on prélève injustement 10 % sur nos salaires et qu'on refuse de faire droit à nos demandes de dérogations qui ont pourtant des plus légitimes.

« L'Etat n'est pas notre patron, et jamais il ne s'est préoccupé de nos salaires lorsqu'il s'agit de les améliorer.

« Jusque'en 1932, ajoute l'affiche, nos salaires ont été au-dessous du coût de la vie, et jamais le coefficient n'a été appliqué.

« Très longtemps, nos salaires ont été inférieurs à ceux pratiqués dans l'industrie privée.

« Les grévistes apportent encore l'argument suivant: « Sur nos salaires, on ne fera pas baisser le coût de la vie, étant donné que les tarifs ne baisseront pas, mais qu'ils viennent, au contraire, d'être augmentés. A Lille et qu'ils sont sur le point de l'être aussi à l'électricité. »

« Enfin, disent les employés de tramways, nos salaires ne sont pas tellement énormes puisque, déductions faites de divers

prélèvements, les salaires varient entre 600 et 800 francs seulement...

LES REPRÉSENTANTS DES TROIS VILLES ONT PLAIDÉ EN FAVEUR DU PERSONNEL DES TRAMWAYS

M. Camille Blaisot, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a reçu mardi après-midi, ainsi que nous l'avons annoncé, en présence de M. Guillon, préfet du Nord, les représentants des municipalités de Lille, Roubaix et Tourcoing, venus à Paris l'entretenir de la situation créée par la grève des tramways.

MM. Lebas, député-maire de Roubaix; Debove, adjoint au maire de Lille, représentant M. Salengry, et M. Jacques Maurel, adjoint au maire de Tourcoing, représentant M. Salembien, ont exposé les raisons qui, à leur point de vue, militent en faveur d'une application bienveillante au personnel des tramways électriques de Lille et de sa banlieue et de Lille-Roubaix-Tourcoing, des dispositions permettant d'accorder des dérogations au décret-loi instituant un prélèvement sur les salaires et traitements.

M. Camille Blaisot a recueilli avec intérêt les arguments qui lui étaient présentés et a promis à la délégation de les soumettre immédiatement à l'examen des ministres intéressés afin de présenter tous les éléments de décision au président du Conseil dès son retour à Paris.

M. Genet, ingénieur en chef du département du Nord, ainsi que M. Lebrun, chef des travaux de la ville de Roubaix, et M. Gombert, secrétaire général de la mairie de Tourcoing, s'étaient joints à la délégation qui s'est rendue mardi après-midi par M. Blaisot.

M. BLAISOT VA EN RÉFÉRER A M. PIERRE LAVAL QUI PRENDRA UNE DÉCISION

A l'arrivée du train de Paris, à 20 h. 06, en gare de Lille, nous avons pu joindre M. Jacques Maurel qui nous a précisé les renseignements que l'on peut lire plus haut et nous a déclaré que l'entrevue avec M. Blaisot avait duré plus d'une heure et avait été extrêmement cordiale.

M. Blaisot, a poursuivi M. Jacques Maurel, nous a déclaré que, aujourd'hui, il remettrait à M. Pierre Laval tous les éléments d'information nécessaires donnés par les délégués des trois villes.

M. Pierre Laval étudiera la question au cours de la journée de jeudi afin de prendre prochainement une décision. M. Blaisot a ajouté que le président du Conseil ne manquera pas de s'inspirer pour prendre sa décision de la situation

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du mercredi 8 janvier 1936. — N° 58.



LA FILLE DU SCAPHANDRIER

— Je ne sais exactement que penser, dit-il. Mais il est certain que nous ne trouvons ici en face d'un mystère, et que le seul moyen d'en connaître la solution... Mais ce serait peut-être très très pénible pour vous, mon général.

— Parlez, mon général, parlez. Vous ne voyez donc pas que je suis au mariage? — Le seul moyen d'en trouver la solution serait d'aller voir si la crypte funéraire elle-même n'a rien à nous dire.

— Eh, dit le général d'une voix sombre. Et je vous jure que si le sommeil des morts a été troublé, le malin découvrir les coupables et les punir.

Il tira de sa poche deux pièces d'or, qu'il donna aux pêcheurs.

— Merci, leur dit-il; vous m'avez rendu service; je vous en suis reconnaissant.

Puis à Suzanne, tandis que les deux hommes se retirèrent:

— Reste ici jusqu'à notre retour. En-

vous soupçonner depuis quelque temps l'existence d'un mystère dans ma maison. Que voulez-vous dire exactement? Le journaliste ne répondit pas directement.

— Je vous demande pardon, mon général, dit-il, mais, pour aussi étrange que cela puisse vous paraître, certains fils de l'épigramme que nous cherchons à débrouiller, se trouvent entre les mains d'André. Je vais, avec votre permission, lui demander de se joindre à nous dans notre investigation.

Le général n'eut pas le temps de répondre; le correspondant de guerre était parti en courant au devant de l'équipage léger. André de Maurois lui serra silencieusement la main. Puis au bout de deux secondes, au cours desquelles René Lavardac put voir quelques traces profondes le chagrin avait laissé sur son visage.

— Ma cousine est-elle au château, dit-il? — J'aurais aimé lui parler... Hier soir, Je... Je...

Il laissa tomber les rênes, et deux grosses larmes jaillirent de ses yeux.

— Mon pauvre ami!

— Ah! je ne me consolerais jamais! Marthe était tout pour moi. Et la sentir perdue... n'avoir même pas revu son corps.

— C'est affreux, en effet... Et mon cher André, nous sommes tous désolés pour vous. Je le suis d'autant plus, moi, que les circonstances m'obligent à toucher une pièce infiniment récente. Mais il faut... il faut absolument, pour des raisons

de la plus haute gravité, que je vous pose quelques questions au sujet... au sujet de votre malheureuse fiancée.

Les traits d'André de Maurois se contractèrent.

— Vous savez d'elle plus de choses que nous n'en pouvons savoir, poursuivit le journaliste. Dites-moi donc si je ne me suis pas trompé en soupçonnant qu'elle n'était pas la fille de Jérôme Richelieu, et même qu'elle ne s'appelait pas Richelieu.

André reprit les rênes d'un geste machinal.

— Je ne sais pas, dit-il, comment vous avez pu en venir à cette conclusion, mais il est certain qu'elle est exacte. Ma pauvre Marthe est la sœur de ma fille unique, elle n'avait pas de secrets pour moi. Elle m'avait avoué...

Il fut obligé de s'arrêter: il lui aurait été impossible de dire un mot de plus. Et d'ailleurs M. de Fleury-Playocq se rejoignait.

— Mon général, lui dit René Lavardac, je me trouve dans cette singulière situation de connaître ou du moins de soupçonner la vérité au sujet d'un problème qui vous et votre neveu êtes plus profondément et plus tragiquement intéressés que moi. Cependant, ainsi que je vous l'ai déjà fait comprendre, il vaut mieux différer toute explication jusqu'à ce que je sois certain de n'être pas victime d'illusions. André voudra peut-être laisser les rênes à son domestique et nous accompagner.

Impressionné, malgré la douleur qui l'avait rendu jusqu'alors indifférent à toutes choses, le jeune homme descendit du phaéton. Le correspondant de guerre prit son bras et tous deux se dirigèrent lentement vers le mausolée.

— Tout à l'heure, André, dit René Lavardac, deux pêcheurs ont apporté à votre oncle une plaque de métal brisée... un fragment de plaque de corceuil, certainement. Ils l'avaient trouvée dans les sables mouvants de la plage. Elles portaient, gravés, le nom de Fleury-Playocq, et deux dates: 1880 et 1881.

André de Maurois tressaillit. Le journaliste le réprimanda, mais lui pressa le bras pour l'empêcher de parler.

Ces dates, poursuivit-il, le général les a reconnues pour celles de la naissance et de la mort de sa fille unique. La plaque est certainement aussi celle qu'on avait fixée sur le corceuil de la pauvre petite enfant. Et nous allons maintenant examiner ce corceuil, parce que votre oncle pense qu'un affreux sacrilège a été commis. Et vous ne vous étonnez pas de me voir vous demander votre présence à cette visite, quand vous réfléchirez à ce que l'enfant perdue par votre oncle et dont le nom de baptême manque sur la plaque de corceuil s'appelait Marthe.

André de Maurois s'arrêta soudain, stupéfait des paroles du journaliste, et de la perspicacité qu'elles révélèrent. Le général intervint; il était pâle et étouffé.

Une auto tombe dans un fossé et flambe, à Leers-Nord



CE QUI RESTE DE LA VOITURE APRÈS L'INCENDIE.

(Ph. du J. de R.)

Mardi soir, vers 22 h., une automobile pilotée par M. Louis Lefebvre, industriel demeurant à Lille, 104, rue du Fort, qui venait du poste de douane belge, arrivait au coude que forme la rue Ducornet, non loin de la gendarmerie.

Trompé par l'obscurité, le conducteur crut s'être fourvoyé dans une impasse et voulut faire demi-tour. Mais dans la manœuvre, la voiture s'approcha trop du fossé gauche de la route et culbuta.

Quelques instants après, des flammes s'échappèrent du capot et toute la voiture ne tarda pas à flamber. D'après les déclarations contradictoires des habitants qui étaient portés au secours de l'automobiliste, et de ce dernier, on ne sait encore si le feu prit spontanément ou fut provoqué par quelque imprudence.

Au bout d'une heure, toutes les parties combustibles du véhicule étaient déformées, ce qui le rend complètement inutilisable.

Quelques instants après, des flammes s'échappèrent du capot et toute la voiture ne tarda pas à flamber. D'après les déclarations contradictoires des habitants qui étaient portés au secours de l'automobiliste, et de ce dernier, on ne sait encore si le feu prit spontanément ou fut provoqué par quelque imprudence.

Au bout d'une heure, toutes les parties combustibles du véhicule étaient déformées, ce qui le rend complètement inutilisable.

Quelques instants après, des flammes s'échappèrent du capot et toute la voiture ne tarda pas à flamber. D'après les déclarations contradictoires des habitants qui étaient portés au secours de l'automobiliste, et de ce dernier, on ne sait encore si le feu prit spontanément ou fut provoqué par quelque imprudence.

Au bout d'une heure, toutes les parties combustibles du véhicule étaient déformées, ce qui le rend complètement inutilisable.

Quelques instants après, des flammes s'échappèrent du capot et toute la voiture ne tarda pas à flamber. D'après les déclarations contradictoires des habitants qui étaient portés au secours de l'automobiliste, et de ce dernier, on ne sait encore si le feu prit spontanément ou fut provoqué par quelque imprudence.

(L. Courtois)